

CIRCONSCRIPTION DE SAINT GREGOIRE

ECOLE PUBLIQUE

élémentaire

Paul Emile VICTOR de SAINT-GREGOIRE

CONSEIL D'ECOLE

PROCES-VERBAL

ANNEE SCOLAIRE 2014 / 2015

Réunion du mardi 4 novembre 2014

Adresser :

1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription

1 exemplaire au Maire

NOM	PRESENT	EXCUSE	
Directeur de l'école - Président : LACROIX Thérèse			Suppléants assurant un remplacement
Maitres de l'école			
Madame Jousset			
Madame Viaite			
Madame Corbel			
Madame Ernoult			
Madame Triffault			
Mlle Lamour			
Monsieur Jouan			
Monsieur Danzé			
Madame Goodet			
Monsieur Le Bris			
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires			
Monsieur Hocine			
Madame Granger			
Madame Mathieu			
Madame Yvet			
Madame Sourget			
Madame Sourdin			
Madame Saint-Omer			
Madame Pont			
Madame Kerverdo			
Monsieur Yvet			
Inspecteur de l'Education nationale : M. RUBAN Yannick			
Maire de la commune ou son représentant :			
Conseiller municipal :			
Délégué départemental de l'Education nationale :			
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Personne invitée :			
<i>ZIL : D. LE GOFF</i>			
Représentants des parents d'élèves suppléants			
Madame Aiddia			
Madame Guinet			
Madame Farges			
Madame Cornillet			
Monseieur Saint-Omer			
Madame Guérin			
Madame Chevin			
Madame Vavrac			
Madame Donnart			
Monsieur Berton			

Procès-verbal établi le

Le président, directeur de l'école,

Le secrétaire de séance,

Nom : LACROIX Thérèse

Nom : D. Jousset

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

PAUL-EMILE VICTOR DU 4 NOVEMBRE 2014

Ordre du jour :

1. Rentrée 2014 (classes, équipe enseignante, effectifs, aide pédagogique complémentaire, échanges de service, organisation des études et du temps de midi),
2. Point sur les rythmes scolaires
3. Travaux réalisés et souhaités
4. Vote du Règlement Intérieur
5. Résultat des élections des Représentants des Parents d'élèves élus
6. Projets des classes pour cette année scolaire
7. Bilan financier de la coopérative de l'école
8. Questions des parents d'élèves

1. RENTRÉE 2014

EFFECTIFS

L'école compte 10 classes, 251 élèves

CLASSES ET ÉQUIPE

Les effectifs sont répartis comme suit:

- CP (Mme VIATTE) : 22 et CP (Mme JOUSSET) : 21
- CE1 (Mme CORBEL) : 28 et CE1 (Mme ERNOULT) : 27
- CE2 (Mme TRIFFAULT) : 26 élèves et CE2 (Mlle LAMOUR, remplaçante de Mme MADIOT) : 25
- CM1 (M. JOUAN) : 25 élèves et CM1 (M. DANZE) : 25 élèves
- CM2 (Mme GOGDET) : 26 élèves et CM2 (M. LE BRIS/Mme LACROIX) : 26 élèves.

Une psychologue scolaire est disponible auprès de l'équipe et intervient, sur demande des enseignants, auprès d'élèves en difficulté après avoir obtenu l'accord de la famille.

ECHANGE DE SERVICES ENTRE ENSEIGNANTS

L'Anglais est enseigné à l'école élémentaire, dans chaque classe, à partir du CP.

Un décloisonnement a été mis en place pour certaines classes : Mme VIATTE assure l'enseignement de l'anglais dans les 2 CP, Mme ERNOULT dans les 2 CE1, Mme LAMOUR dans son CE2 et dans le CM1 de M. JOUAN et Mme GOGDET dans son CM2 et dans le CM1 de M. DANZE.

AIDE PÉDAGOGIQUE COMPLÉMENTAIRE (APC)

Suite aux nouveaux rythmes scolaires, l'aide pédagogique complémentaire est assurée en partie sur le temps des TAP pour le cycle 3. Les enseignants accompagnent les élèves dans leur atelier, à la fin de l'aide.

En CP, les maîtresses ont décidé de travailler autour d'un projet (projet théâtre de marionnettes chez Mme JOUSSET et jeux d'écriture chez Mme VIATTE). Tous les élèves participeront à ce projet au cours de l'année, par petits groupes.

En CE1, les APC ont été placés en fin de journée, après la journée longue de classe. Après une aide en lecture en première période, les maîtresses ont décidé de travailler par petits groupes autour d'un projet (album d'anglais chez Mme Ernoult et fiches de fabrication chez Mme Corbel). Dans ces deux classes où les effectifs sont chargés, les élèves pourront ainsi travailler par petits groupes avec leur enseignant.

Mme Ernoult fait remarquer que les nouveaux rythmes n'ont pas permis cette année, de faire lire les élèves en difficulté de lecture, tous les jours, sur le temps de la pause méridienne durant la première période et que certains élèves ont ainsi manqué d'entraînement en lecture orale et demeurent en difficulté de déchiffrement.

2. RYTHMES SCOLAIRES ET ACTIVITÉS

Même s'il est un peu tôt pour faire un bilan de la mise en place des nouveaux rythmes, les enseignants font remarquer que la matinée est très longue alors que l'après-midi, lors des journées courtes, est très court. Il serait peut-être intéressant d'envisager de reporter $\frac{1}{4}$ d'heure du matin à l'après-midi, en avançant l'heure du déjeuner. Les parents ajoutent que certains élèves ne déjeunent qu'à 13h30, ce qui est tard, quand on a pris un petit-déjeuner vers 7h30.

Madame Vinet entend ces arguments et demande aux enseignants de préparer un bilan pour le mois de février afin d'avoir une analyse de l'impact de ces rythmes scolaires sur les apprentissages des élèves.

La mise en place des activités périscolaires a demandé quelques réajustements en début d'année, en particulier pour mieux gérer les flux d'élèves lors de la sortie à 16h15. Dans l'ensemble, le retour des enfants sur les activités est positif même si certains sont obligés de découvrir des activités qu'ils n'aiment pas. Les enseignants demandent s'il ne serait pas possible de mixer davantage les groupes d'élèves lors de ces activités pour marquer vraiment une coupure avec le temps de classe.

Les parents demandent si les enfants ne restant pas le mercredi après-midi à la garderie ne pourraient pas rester à la cantine. La mairie explique qu'il y a un problème de transfert de responsabilité : en effet, le taux d'encadrement du temps ALSH défini par le ministère Jeunesse et Sport n'est pas le même que celui du temps périscolaire et la mairie ne peut augmenter le nombre d'animateurs juste sur ce temps de déjeuner.

Les parents d'élèves ont distribué aux parents une enquête sur la mise en place des nouveaux rythmes. Ils étudieront et comptabiliseront les demandes sur les fiches enquêtes retournées par les parents.

Le départ d'Olivier, le cuisinier, a attristé les enfants qui ont envoyé une lettre à la mairie. Ils attendent une réponse à leur courrier.

Une commission pour les repas doit se réunir fin novembre/début décembre vers 17h30. Les parents demandent à porter cette réunion à 18h00 pour leur permettre d'y participer plus aisément. La mairie prend note.

3. TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ET AUTRES TRAVAUX

La mairie explique que des décrets de restriction de dotation des communes sont parus cet été et que par conséquent tous les plannings sont gelés. Les travaux sont donc gelés jusqu'en décembre où des décisions seront prises. Il y aura plus de visibilité en mars.

La FCPE déplore que cela puisse avoir un impact sur les travaux de l'école et indique qu'il s'agit aussi des choix politiques quant à la place de l'école dans le budget de la commune.

Travaux de cet été :

Madame Lacroix remercie la mairie pour tous les travaux entrepris cet été (pose des plinthes dans les classes, mise en place de systèmes anti pince-doigts sur les portes du hall) et pour le grand ménage. Madame Vinet précise que les stores pare-soleil demandés pour les deux classes de CP sont commandés par contre, la demande de changement du groom de la porte du fond n'a pas été retenue. Madame Lacroix renouvellera cette demande.

Madame Vinet remet à la directrice le bilan amiante de l'école, effectué en décembre 2007., les enseignants s'interrogeant sur la présence d'amiante dans leur classe.

Demands concernant la cour :

Tout d'abord, afin d'assurer une bonne hygiène, il est essentiel qu'un balayage du préau soit planifié et réalisé régulièrement. Actuellement, depuis les vacances, cet espace n'a pas été balayé une seule fois, et la veille de la rentrée ce sont deux enseignantes qui l'ont balayé afin d'assurer le meilleur accueil possible aux familles le jour de rentrée.

Ensuite, il est demandé l'ajout d'une table de ping-pong dans la cour, la mise en place de filets dans les buts, l'ajout d'un panneau de basket pour pouvoir faire des matchs et enfin, le traçage des différents terrains et jeux de cour.

Informatique à l'école :

Madame Lacroix note que des améliorations ont été apportées en matière d'informatique dans l'école depuis 2 ans :

- Le passage de 11 à 13 postes dans la salle informatique permet de fonctionner en ½ groupe classe,
- Un vidéoprojecteur fixé au plafond dans l'auditorium.
- l'imprimante laser, changée cet été, ne peut plus être utilisée par le club informatique comme précédemment,
- les deux ordinateurs portables ont été renouvelés,
- deux vidéoprojecteurs à focale courte ont été achetés.

Il est important que ces vidéoprojecteurs soient fixés au plafond des classes car il n'y pas d'espace suffisant pour placer un ordinateur relié au vidéoprojecteur dans la classe et les câbles traînent par terre, ce qui présente un danger. On peut certes, les mettre en place temporairement pour une leçon mais cela suppose que quelques élèves laissent leur place et que l'installation soit démontée avant la sortie des élèves, ce qui est loin d'être très pratique.

Actuellement, 2 classes plus l'auditorium sont reliées à internet via des prises CPL.

La mairie ne pourra envisager qu'un câblage partiel de 2 classes par vacances scolaires. Il faudra en faire la demande sur l'investissement de 2015.

La FCPE demande s'il pourrait être envisagé de prévoir la dotation de deux ordinateurs de classe par an. La mairie répond qu'il faut étudier la question car depuis 2013 il n'y a plus de dotation informatique de l'Etat

Madame Lacroix précise qu'il faut établir un plan d'investissement pour que chaque classe soit équipée d'un ordinateur relié à internet et à un vidéoprojecteur fixé au plafond et si possible que cet ensemble soit en réseau avec la salle informatique.

Madame Lacroix remercie Madame Vinet et Monsieur Bettal de leur présence et pour les réponses apportées. Une autre réunion les oblige à quitter le conseil d'école avant la fin.

4. LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Une modification portant sur les nouveaux horaires de l'école suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires est apportée au règlement intérieur voté le 5/11/2013.

La liste des fournitures individuelles fournies par l'école est supprimée, cette liste n'étant pas la même pour chaque classe.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

5. RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Sur 393 électeurs inscrits, il y a eu 136 votants et 130 suffrages exprimés soit 34,6 % de participation. Les 10 sièges ont été attribués à la liste FCPE, seule liste à se présenter cette année.

<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>	
HOCINE	Pascal	AJDDIG	Elodie
GRANGER	Isabelle	GUINET	Joëlle
MATHIEU	Marie	FARGES	Céline
YVET	Anita	CORNILLET	Imane
SOURGET	Nathalie	SAINT-OMER	Mikaël
SOURDIN	Véronique	GUERIN	Laure
SAINT-OMER	Sophie	CHEVIN	Claire
PONT	Stéphanie	VAYRAC	Anne-Hélène
KERVERDO	Anne	DONNART	Gaëtane
YVET	Brendan	BERTON	Éric

7. PRÉSENTATION DES PROJETS DE L'ANNÉE

- CP - Eléphants / Calligraphies / Expo d'Art 10 mots - 10 œuvres
- CE1 - Visite classe d'autrefois Rennes / 2 jours en forêt de Brocéliande en mai
- Projet correspondance scolaire et sortie vélo CE1 b
- Projet jardinage CE1 a
- CE2 - Handisport
- Recyclage et solidarité :
Entreprise « Envie » : concours de dessin pour les 20 ans et visite de l'entreprise
Feuille d'érable qui vient en décembre : aide pour mise en place du recyclage dans l'école.
Visite au Centre de tri de déchets de Rennes Métropole
- Roche aux fées : Sortie Contes et Préhistoire.
- CM1 - Projets sportifs : Piscine au mois de janvier et Canoë-Kayak.
- Station d'épuration éventuellement
- CM2 - Sortie au TNB aux mois de décembre et mars.
- Orientation et sortie d'orientation
-
- Formation 1er secours
- Prévention routière
- Visite au collège public

Musique

2 étudiants de 1^{ère} année : du CFMI (centre de formation des musiciens intervenants) interviennent chaque semaine, le mercredi matin, dans 4 classes de l'école : Le CP de Mme Jousset, le CE1 de Mme Corbel et les 2 CM2.

Piscine pour 6 classes : CP/CE1 et CM1

Ce sont les CE1 qui ont commencé le cycle piscine. Actuellement, il n'y a pas de problème de mise en place des activités. Les enseignants notent une très bonne écoute des maîtres-nageurs et un très bon accueil.

Pour l'année prochaine, les enseignants aimeraient que deux classes de même niveau puissent être sur le même créneau. Ceci aurait au moins deux intérêts : former des groupes de niveau et, se déplacer en car et non pas en bus.

L'accès d'autre part au grand bassin permettrait aux élèves (même ceux de CP et CE1) d'appréhender la profondeur, comme le stipulent les programmes.

Une demande conjointe des maîtres-nageurs et des enseignants a déjà été faite à la mairie pour que les enfants aient accès parfois au grand bassin.

8. BILAN FINANCIER DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE.

L'exercice 2013-2014 montre un résultat presque nul. Le solde sur le compte s'élève donc, comme l'an dernier, à 3000 €.

Résultats de l'année :

La coopérative de l'école est alimentée par 3 ressources :

Une partie des bénéfices de la fête de l'école, versée par les parents d'élèves : à peu près 1 000 €

La contribution volontaire des familles : en 2013-2014, une somme de 1900 €

Le bénéfice sur la vente des photos de classe : à peu près 830 €

Cette coopérative permet d'effectuer

- des achats pour des projets de classe (chaque classe gère son budget voté en conseil des maîtres : 150 € par classe en 2013-2014) ou des projets d'école comme l'exposition d'arts visuels du mois de juin,
- des sorties de classe non prises en charge par la mairie (sortie au refuge de l'Arche, à la maison du canal, au TNB parfois)
- l'achat de matériel qui n'a pas été prévu au budget mairie : Cette année, achat d'un lecteur DVD pour le relier au vidéoprojecteur de l'auditorium pour la lecture de DVD, non possible avec l'ordinateur portable de l'école.
- Achat de matériel pédagogique (livres, matériel...)

Un appel à cotisation va être lancé au retour des vacances d'automne.

La photo de classe est prévue cette année en mars. Les parents d'élèves demandent s'il n'est pas possible de la planifier au mois d'octobre pour connaître plus rapidement les camarades de leur enfant. Madame Lacroix note cette demande pour l'année prochaine.

Prochains conseils d'école : Le 24 mars et le 6 mai 2014

Secrétaire : Mme JOUSSET

Directrice : Mme LACROIX